



## Créer une WOFE en Chine : les avantages

**Qu'est-ce qu'une WOFE ? Comment créer une WOFE pour s'implanter en Chine ? Quels sont les avantages de la WOFE ?**

**Définition :** une **WOFE** (Wholly Owned Foreign Enterprise), ou **WFOE**, est une entreprise indépendante établie en Chine, détenue par une ou plusieurs investisseurs étrangers.

C'est donc une entreprise à capitaux entièrement étrangers, dont le but est de faire des affaires **en Chine**.

Ce statut juridique a été créé par le gouvernement chinois pour **encourager les investissements directs en Chine**.

Contrairement au bureau de représentation, créer une WOFE permet de signer des contrats, de payer des salaires et d'accomplir des actes de commerce librement.

**Voici tout ce qu'il faut savoir sur la WOFE, ses avantages et ses limites.**

### Créer une WOFE en Chine : comment ça marche ?

Une WOFE est une entité créée pour une durée de **30 ans** renouvelables. A noter qu'il n'y a pas de critère d'ancienneté pour la ou les sociétés mères basées à l'étranger.

Il existe selon la loi chinoise **différents types de WOFE**, dont le capital minimum s'établit entre 100 000 et 1 million de yuans (environ 13 000 € à 130 000 €) :

- WOFE de conseil,
- WOFE de production,
- WOFE de services,
- WOFE technologique,
- WOFE de commerce alimentaire et boissons,

- WOFÉ de négoce.

Chaque type de WOFÉ dispose de sa propre réglementation, qui peut aussi varier en fonction de la zone d'implantation.

## Quels sont les avantages de la WOFÉ ?

Le principal avantage de la WOFÉ est que ce type de structure juridique bénéficie de la **personnalité juridique complète**. Elle est donc indépendante et autonome.

**Par conséquent, créer une WOFÉ permet :**

- de réaliser des opérations de commerce et de service,
- de recruter et de payer des salaires en yuan,
- de signer des contrats,
- de se développer et de créer des filiales ou succursales.

D'autre part, les **bénéfices** réalisés peuvent être remontés à la société mère hors de Chine, après avoir été convertis en dollars.

Enfin, la WOFÉ permet de se passer d'un partenaire ou associé chinois.

## Quels sont les inconvénients de la WOFÉ ?

**Le cadre juridique et administratif reste particulièrement complexe** (choix de la raison sociale, rapport d'audit annuel, obligations diverses...) et l'investissement initial est élevé.

D'autre part, le **lieu du siège** doit correspondre à un bâtiment professionnel prévu à cet effet. Il est donc impossible de domicilier une WOFÉ au domicile d'un particulier ou à l'étranger.

**Au final, il est essentiel d'être correctement accompagné pour accomplir les formalités de création d'une WOFÉ.**

**Remarque :** Le cabinet **New Horizons Global Partners** est le leader en Chine de la création de WOFÉ et du portage salarial.

Cliquez ci-après pour en savoir plus sur le **service de création de WFOE par New Horizons Global Partners** et sur la **solution de portage salarial en Chine**

## Par où commencer ?

La première étape avant de s'établir en Chine est de réaliser une **étude de marché**.

L'étape suivante consiste à préparer le **dossier de faisabilité** en vue de l'implantation en Chine. Il conviendra de négocier préalablement avec les autorités provinciales ou municipales les conditions d'installation.

Enfin, il faudra constituer le **dossier d'immatriculation**, qui inclura la version finale du dossier de faisabilité.